

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 13 (1945)
Heft: 10

Rubrik: Aus unserer Briefmappe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La grande majorité du Parlement n'a pas voulu suivre la minorité de la commission sur son terrain et, après renvoi du projet et nouvelles délibérations, les Chambres ont finalement adopté le texte suivant, actuellement en vigueur:

Art. 194. — Celui qui aura induit une personne mineure du même sexe âgée de plus de 16 ans à commettre ou à subir un acte contraire à la pudeur;

celui qui aura abusé de l'état de détresse d'une personne du même sexe, ou de l'autorité qu'il a sur elle du fait de sa fonction, de sa qualité d'employeur ou d'une relation analogue, pour lui faire subir ou commettre un acte contraire à la pudeur;

celui qui fera métier de commettre des actes contraires à la pudeur avec des personnes du même sexe,

sera puni de l'emprisonnement.

La maison d'édition „Le Cercle“, à Zurich, a eu l'heureuse idée de réunir en une brochure les discussions intervenues devant la commission, le conseil national et le conseil des Etats lors de l'élaboration de ces dispositions pénales sur les rapports entre personnes du même sexe*). Le contenu de cette petite brochure est éminemment instructif et ne peut manquer d'intéresser tous les policiers.

G. Brunetti.

*) Devant le Forum de la Suisse — Discussion autour d'une loi. -- Edition „Le Cercle“, Zurich.

Aus unserer Briefmappe

Ein Kunstmaler schreibt:

„.... Wir werden täglich von Mittelmäßigem überschüttet. Deshalb habe ich mir zur Gewohnheit gemacht, sehr wählerisch zu sein unter den Mitmenschen, Dingen und Erzeugnissen jeder Art, welche ich in mein Haus bitte, einlade, die ich abonniere. Die literarisch jedoch durchwegs hochstehende, saubere, mutige und erzieherisch tapfere Haltung, die in jeder KREIS-Nummer zum Ausdruck kommt, lassen mich hier meine Bedenken zurückstellen, besonders, wenn ich durch ein Abonnement beitragen kann, daß diese Zeitschrift in eine Hand mehr kommen kann, die ihrer bedürfte. Vereinsamte werden leicht ungesellig, asozial, sich selbst und andern zum Schaden. Im KREIS finden sie Gegengewichte zu solchen Tendenzen: schon das allein rechtfertigt seine Verbreitung unter allen, sagen wir „Schicksalsgenossen“.